

La Suisse et les sinistrés d'Italie

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse**

Band (Jahr): **76 (1967)**

Heft 2

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-683057>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



La Suisse et les sinistrés d'Italie

Quatre mois ont passé. Les journaux, pris dans la ronde de l'actualité, n'en parlent presque plus. En fait que diraient-ils? Qu'aujourd'hui, quatre mois après la catastrophe, les victimes des inondations qui ont ravagé un tiers de l'Italie au début de novembre 1966, vivent plus ou moins comme ils vivaient au lendemain du désastre, c'est-à-dire tentant de survivre, de réparer les dégâts, de rentrer dans le circuit de l'existence. Ceux qui en ont besoin continuent de recevoir régulièrement les secours transitoires nécessaires. Ceux qui le peuvent s'efforcent de remettre leurs maisons, leurs champs, leurs ateliers en état.

Pour sa part, la Croix-Rouge suisse, à laquelle les autorités et la population suisse ont confié plus de 5 millions de francs dans le cadre de l'opération d'entraide qu'elle a mise sur pied en faveur de l'Italie, s'appête à réaliser une importante étape de cette action: la fourniture de 1000 assortiments de mobilier et d'ustensiles ménagers à des familles sinistrées des 7 provinces de Belluno, Padoue, Rovigo, Trévis, Udine, Venise, Vicence.

Il aurait en effet été prématuré de distribuer ces articles alors que les logements et maisons des sinistrés étaient encore inhabitables. Il faut en premier lieu procéder à leur assèche-

ment. Ce sera chose faite, du moins en grande partie, d'ici quelques semaines. L'on pourra alors faire partir de Suisse les wagons contenant les lits, les armoires, les tables, les chaises, les batteries et installations de cuisine qui permettront à des centaines de familles de recréer leur foyer.

Nous parlerons bien sûr encore très en détail de cette importante phase de notre action d'aide à l'Italie. Cette action, rappelons-le, a comporté la remise de secours d'urgence d'une valeur de plus de Fr. 200 000.— qui furent expédiés de Suisse au lendemain de la catastrophe et distribués sans retard aux intéressés.

Une seconde initiative prise au titre de l'aide d'urgence consista à faire parvenir 243 tonnes de fourrage d'une valeur de Fr. 53 000.— provenant de Suisse à des paysans de la province de Trévis. Un montant de Fr. 100 000.— sera par ailleurs remis au CECAT (centre pour l'éducation et la coopération agricole dans la province de Trévis) avec lequel la Croix-Rouge suisse collabore depuis des années. Utilisant des fonds avec affectation, notre Institution soutient certaines de ses réalisations, ainsi: la formation professionnelle de jeunes cultivateurs, des cours d'économie ménagère, l'assainissement d'habitations et d'étables, la création et l'exploitation de jardins d'enfants, de colonies de vacances, de dispen-

saires, de coopératives d'achats et de ventes.

La Croix-Rouge suisse a estimé équitable aussi de réserver une partie des fonds dont elle dispose en vue d'aider les Suisses de Florence dont un fort pourcentage ont littéralement perdu tous leurs biens. Cette somme sera distribuée en étroite collaboration avec le Consulat suisse de Florence et le Département politique fédéral.

Notre Société participera en outre à la réinstallation de 25 familles du hameau de California — fraction de la commune de montagne de Gosaldo,

dans la province de Belluno — qui a littéralement été anéanti par un éboulement consécutif aux inondations. La Croix-Rouge allemande s'est engagée à fournir à l'intention de ces 25 familles autant de maisons préfabriquées dont l'agencement intérieur sera livré par la Croix-Rouge suisse. Pour notre Société il s'agira d'une dépense de Fr. 100 000.— environ.

Des projets sont actuellement à l'étude concernant l'emploi des quelque 2 millions de francs suisses dont nous disposons encore en faveur des sinistrés. Les besoins sont en effet si

nombreux et si divers qu'il est juste de prévoir une utilisation aussi judicieuse que possible des sommes à disposition, ceci d'autant plus que, comme nous l'avons dit déjà, toutes les mesures ont été prises pour que les victimes des tragiques événements de novembre 1966 soient pourvues du nécessaire — vêtements, vivres, toit provisoire — en attendant de pouvoir réintégrer leur lieu de résidence habituel ou leur domicile.

Une aide à longue portée judicieusement étudiée et préparée sera aussi l'aide la plus utile et la plus efficace que l'on pourra leur assurer.

Dans le cadre de la poursuite de son aide aux sinistrés d'Italie, la Croix-Rouge suisse pense notamment à l'aménagement et à l'installation de maisons préfabriquées qui seraient fournies aux habitants de villages de montagne partiellement détruits et dont les habitants vivent actuellement dans des maisons fortement endommagées qui menacent ruines à tout instant.

Photo G. Zanfron, Belluno

